

Selon ce rapport, Johnny PLESCIO voulait un "gun de départ drillé", Michel BERTRAND a fourni ce genre de "gun". Johnny PLESCIO aurait engagé Stéphane MORGAN pour descendre Paul COTRONI.

RAPPORT

Résumé de l'événement:

Au mois de juin Paul COTRONI et Franseco COTRONI (Frank Junior) auraient reçu un avertissement de la part des Rock Machine de ne pas fréquenter les membres des Hell's Angel. Ces avertissements auraient été faites ou commandées par Johny PLESCIA.

Frank COTRONI (père) serait peut-être au courant ayant probablement lui même avisé ses garçons de laisser les Hell's. Johny PLESCIA voulait un gun de départ modifié et c'est Michel BERTRAND qui s'occupe d'obtenir ce genre d'arme.

Avantage de ce gun.

- facile d'en obtenir.
- dévie l'enquête et enleve les soupçons sur les motards.
- sentence plus légère si arrestation.
- le gun est garantie pour tirer 10 balles soit 2 x 5.
- on peut se procurer pistolet de départ genre commercia Baron sur rue St-Laurent.

Michel BERTRAND travail avec Franco FONDACARO.

On ne sait pas à quel endroit le gun a été modifié, mais il est clair que Johnny PLESCIA a commandé un gun "drillé" 5 coups.

Johnny PLESCIA a engagé Stéphane MORGAN et un autre homme pour exécuter le contrat.

Le contrat a été exécuté comme prévu mais pas de détails sur la scène.

3 ou 4 jours après Johnny PLESCIA est venu voir Michel BERTRAND pour lui dire qu'il aime ses guns et il va en vouloir d'autre. Il laisse un message qu'il y aurait d'autre contract à venir.

- ➔ RIZZUTO serait au courant mais il reste à l'écart.
- ➔ information
- ➔ famille Gilles LAMBERT de Laval font de la location d'auto.
- ➔

VA relié: Olds Cut brun vieux modele

Dodge Ram blanc.

Information sur le meurtre.

Source #98-188 S.P.C.U.M.

Le meurtre serait un contract commandé par les Rock Machine.

Sujets:

- PLESCIA Johnny
- BERTRAND Michel
membre Dark Circle
- FONDACARO Franco

Le 98-08-24 à 04:45 heures, fut rencontrée au à Repentigny par les agents Roberto BERGERON (7434) et Jacques ST-PIERRE (6564) du Service des Crimes Contre la Personne de Montréal et a fourni une déclaration écrite.

Dans sa version, relate avoir entendu des coups de feu et a vu 2 hommes courir et sauter la clôture des Témoins de Jéhovah.

DÉCLARATION

Vers 22h30 hier soir, j'étais chez mon frère au a Repentigny. Nous étions a la table de cuisine quand j'ai entendu 3 coups de feu sur une période de 5 à 6 secondes. J'ai fait le tour des fenetres du devant et j'ai rien remarqué. Par contre a la fenêtre du coté j'ai vu 2 hommes sauté la cloture des Témoins de Jéhova. C'était 2 gars qui couraient vite. Ils étaient habillé en foncé et je pense qu'ils n'étaient pas cagoulé. Du moins celui qui était plus près de moi ne l'était pas. Les 2 gars étaient grand environ 6' pieds, 160 livres.

Q. A quel endroit ont ils sauté la cloture exactement ?

R. Quand on regarde la bâtisse des Témoins de Jéhova par en arrière ils ont sauté a gauche là ou les 2 poteaux sont rapprochés.

Q. As-tu entendu des bruits de portière ou de moteur d'auto après avoir vu les 2 gars ?